



AUTHON du Perche (28)

Samedi 6 Juin 2026

La 8ème Rando-Dinatoire

L'Authonnaise

Programme de la Marche libre

Accueil et départ de 17h00 à 18h00 à la salle des Fêtes (Avenue St Exupéry)

Circuit de 12 kms

Km 00
Km 4,0
Km 6.5
Km 9,5
Km 12

Départ (stand Apéritif)

Stop 1 : entrée

Stop 3 : Plat

Stop 4 : Fromage

Arrivée : dessert et café

Circuit de 15 kms

Km 00
Km 4,0
Km 6,5
Km 12,2
Km 15

Organisée par la Maison des Jeunes

Règlement et bulletin d'inscription sur: www.MJAuthon.fr

Contact renseignements inscriptions : → 06 28 04 36 71

Assistance 1^{er} secours sur les circuits

06 28 70 37 94 & 06 83 02 81 19

Bon à savoir :

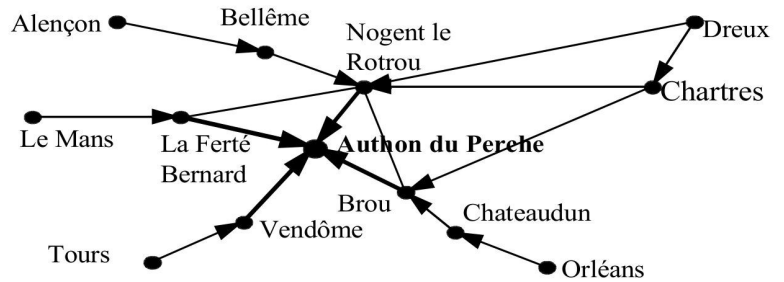
Les parcours en boucle seront fléchés. Ils emprunteront des chemins communaux et privés. Il est demandé de respecter l'environnement, le code de la route et les règles de bonne conduite du randonneur. Le passage dans les propriétés privées n'est autorisé que le jour de la manifestation. C'est une randonnée détente à vitesse libre. Les mineurs sont placés sous la responsabilité parentale et doivent être accompagnés d'un adulte.

Pour des raisons de sécurité, nous vous conseillons de prévoir un gilet fluo et un dispositif d'éclairage.

ATTENTION : pas d'inscription sur place. Nombre d'inscrits limité à 350

Pour le respect de notre planète : Il sera mis en place une **consigne gobelet** pour 1 € (à prendre au départ).

Apportez vos couverts.



BULLETIN d'INSCRIPTION :

L'Authonnaise du samedi 6 juin

Individuel : Nom : Prénom :

Groupe : Nom du Responsable : Prénom

Adresse :
.....

Email : Téléphone :

Les responsables groupe ou famille sont invités à venir seul à la table des départs pour retirer les bons repas.

Nbre adultes		à 16 € soit :	
Nbre enfants de – 12ans		à 8 € soit :	
		soit un total de	

Règlement par chèque à
l'ordre de MJ AUTHON

Bulletin d'inscription à retourner avant le **24 mai uniquement par courrier** à :

Annick/Gilles SAUCE 2 rue du Perche 28330 AUTHON du Perche

Pour plus d'infos pour les inscriptions, veuillez contacter le 06 28 04 36 71

RPNS . Ne pas jeter sur la voie publique